

Les formations sont dispensées sur une plateforme technique, aménagée en adéquation avec la réglementation et dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître la réglementation liée aux travaux en hauteur.
- Identifier les risques et appliquer les règles de sécurité.
- Maîtriser la mise en œuvre et l'ajustement d'un harnais antichute.
- Déterminer les points d'ancrage adaptés.
- Accéder à un poste de travail en hauteur en toute sécurité.
- Adapter son comportement en fonction de l'environnement et des situations spécifiques (échafaudages, nacelles, toitures, pylônes, etc.).

Public visé et prérequis

- Toute personne amenée à travailler en hauteur, de façon ponctuelle ou régulière, et à utiliser un système d'arrêt des chutes.
- Être reconnu apte médicalement aux travaux en hauteur.
- Pour les personnes en situation de handicap, chaque demande est étudiée individuellement avec le référent handicap.

Suivi et assistance post formation

Une assistance téléphonique au 02 40 01 28 54 pour l'employeur et les participants, sur les sujets relatifs à la formation,

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques (supports visuels, diaporama, vidéos) et d'exercices pratiques (mise en situation, manipulation et réglage du harnais, vérification des EPI).
- Études de cas concrets, échanges d'expériences, QCM d'évaluation des acquis.
- Remise d'un livret stagiaire

ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPES

A définir dans l'entreprise concernée en INTRA
Accès PMR en INTER notre organisme de formation

PSH :

Évaluation de la faisabilité de conduite avant formation en centre de formation avec le référent handicap Sophie Godart (sgodart@gestal.fr), un formateur et la ou les engins demandés.

Modalités de validation de la formation

- L'évaluation des acquis est contrôlée par un QCM en fin de formation.
- Les stagiaires évaluent les contenus et les modalités pédagogiques en fin de formation.

Validation de la formation

Attestation de formation.

Modalités d'accès

- **En interne** : nous réalisons un audit des renouvellements concernant les habilitations à réaliser au sein de vos équipes. Nous vous contacterons pour vous proposer des dates de formation avant qu'elles n'expirent.
- **En externe** : vous pouvez vous inscrire directement aux formations mentionnées ci-dessous. S'il n'y a pas de créneaux mentionnés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact.cfn@gestal.fr, nous vous recontacterons très rapidement, sous 03 jours, pour prévoir une formation en fonction de vos besoins

Qualité de l'intervenant

Formateur en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine considéré.

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Programme

Module théorique (4h)

- Les accidents dus aux chutes de hauteur.
- La réglementation.
- Analyse d'une situation dangereuse.
- Les risques et les éléments déclencheurs.
- La protection individuelle et collective.
- Le système d'arrêt des chutes.
- Les notions pour l'utilisation d'un système d'arrêt des chutes.
- Le contrôle, le réglage et l'entretien d'un système d'arrêt des chutes

Module pratique (3h)

- Le contrôle visuel du système d'arrêt des chutes.
- Le réglage du harnais.
- La mise en suspension du participant.
- Adéquation entre le travail demandé, le matériel à disposition et l'environnement.
- Choisir et utiliser les ancrages adaptés
- Pose et utilisation d'une ligne de vie provisoire.
- Se déplacer dans les 3 dimensions d'une structure.

